

## DEMANDE D'INTERVENTION DE LA **GARANTIE MALADIES GRAVES**

Besoin d'aide ? Contactez-nous au 0800/231 00 ou par mail : [assurances@solidaris.be](mailto:assurances@solidaris.be)

### A. Renseignements généraux de la personne concernée

Nom :

Prénom :

Date de naissance :  /  /

## PROCÉDURE À APPLIQUER POUR L'INDEMNISATION DES FRAIS AMBULATOIRES EN CAS DE MALADIE GRAVE



**Compléter votre demande d'intervention.**



**Joindre les documents, en lien avec votre maladie grave, suivants :**

- Les factures originales délivrées par les établissements hospitaliers pour des soins ambulatoires.
- Les attestations de la Mutualité (quittances) délivrées lors d'un remboursement de soins donnés uniquement pour la maladie en cause ;
- Les attestations de prestations pharmaceutiques remboursables dans le cadre d'une assurance complémentaire (souches BVAC) délivrées par la pharmacie lors de la fourniture des médicaments prescrits destinés uniquement au traitement de la maladie en cause.



**Envoyer vos documents à Solidaris Assurances (au maximum une fois par mois).**

- Rue Saint-Jean 32/38 - 1000 Bruxelles
- Ou par mail [assurances@solidaris.be](mailto:assurances@solidaris.be)

En soumettant le présent document, je consens dès à présent et pour toute demande future, pour moi-même et mes bénéficiaires éventuels à ce que :

- Solidaris Assurances traite les données à caractère personnel relatives à la santé, conformément à l'article 9 du Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 et, le cas échéant, puisse les transmettre au médecin-référent de Solidaris Assurances et/ou à ma mutualité, agissant en qualité d'intermédiaire d'assurances, exclusivement aux fins de gestion de mon dossier.
- Ma mutualité, en sa qualité d'intermédiaire d'assurances, puisse transmettre à Solidaris Assurances toute information nécessaire au traitement de mon dossier d'indemnisation, dans le respect des règles de confidentialité et de sécurité prévues par la législation en vigueur.

Je m'engage également à tout mettre en œuvre pour fournir à Solidaris Assurances toute information relative à mon état de santé et celui de mes bénéficiaires éventuels en cas de nécessité.

Les informations échangées entre Solidaris Assurances et la mutualité sont reprises dans la politique de Solidaris Assurances en matière de protection des données qui est disponible sur notre site <https://www.solidaris-wallonie.be/page-legale/sma-politique-de-vie-privee>  
Les informations à caractère personnel qui sont demandées par Solidaris Assurances seront utilisées pour la gestion du dossier (loi du 06.08.1990 relative aux mutualités) et conservées dans ses fichiers à cette fin.